


4 (Nomenclature Europe) Convention(s) : Code(s) NSF : 312t Négociation et vente

<p>Public concerné, nombre,</p>	<p>La formation s'adressant à des élèves stagiaires ou adultes en formation continue, sous contrat d'apprentissage ou en statut stagiaire.</p> <p>Accessible aux personnes en situation de Handicap.</p>																		
<p>Prérequis, modalités et délai d'accès</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Niveau 3^{ième} minimum ✓ Intérêt pour les métiers de la vente ✓ Inscrit sur AFFELNET pour les jeunes sortants de 3^{ième} ✓ Entretien de motivation ✓ Entées permanentes 																		
<p>Présentation générale (problématique, intérêt)</p>	<p>Le titulaire de ce bac pro travaille dans une entreprise ou un établissement spécialisés dans la distribution d'animaux de compagnie, d'aliments, de produits et d'accessoires d'animalerie. Placé sous les ordres d'un chef de secteur, d'un directeur ou d'un propriétaire de magasin, il exécute ou contrôle l'exécution des tâches techniques et administratives liées à la vente. Il doit actualiser en permanence sa culture scientifique, technique et économique. Il doit également veiller au respect de la réglementation relative à la protection des animaux qu'il reçoit.</p>																		
<p>Objectifs</p>	<p>En entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La connaissance de l'entreprise dans son environnement socio-économique, l'apprentissage des techniques de commercialisation et de vente des produits animaliers et animaux. - Le développement des capacités d'autonomie, d'initiatives et de prise de responsabilités. - L'acquisition des savoirs sur les produits animaliers et animaux. <p>A la Maison Familiale :</p> <p>Acquisition d'une formation générale et technique avec prise en compte de l'expérience en entreprise.</p>																		
<p>Contenu de la formation</p>	<p>Programme détaillé sur 2 ans</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Français : 78 heures</td> <td style="width: 50%;">Connaissances liées à l'animal et son environnement : 78 heures</td> </tr> <tr> <td>Histoire : 77 heures</td> <td>Mercatique : 55 heures</td> </tr> <tr> <td>Documentation : 21 heures</td> <td>L'entreprise dans son environnement : 53 heures</td> </tr> <tr> <td>ESC : 62 heures</td> <td>Gestion commerciale : 55 heures</td> </tr> <tr> <td>Anglais : 63 heures</td> <td>Techniques de vente : 65 heures</td> </tr> <tr> <td>EPS : 52 heures</td> <td>Techniques animalières : 63 heures</td> </tr> <tr> <td>Mathématiques : 84 heures</td> <td>Cadre réglementaire de la vente en animalerie : 50 heures 30</td> </tr> <tr> <td>Physique-Chimie : 43 heures 30</td> <td>MAP : 28 heures</td> </tr> <tr> <td>Biologie : 67 heures</td> <td>Activité alternance (tutorat, rcl, études) : 242 heures</td> </tr> </table>	Français : 78 heures	Connaissances liées à l'animal et son environnement : 78 heures	Histoire : 77 heures	Mercatique : 55 heures	Documentation : 21 heures	L'entreprise dans son environnement : 53 heures	ESC : 62 heures	Gestion commerciale : 55 heures	Anglais : 63 heures	Techniques de vente : 65 heures	EPS : 52 heures	Techniques animalières : 63 heures	Mathématiques : 84 heures	Cadre réglementaire de la vente en animalerie : 50 heures 30	Physique-Chimie : 43 heures 30	MAP : 28 heures	Biologie : 67 heures	Activité alternance (tutorat, rcl, études) : 242 heures
Français : 78 heures	Connaissances liées à l'animal et son environnement : 78 heures																		
Histoire : 77 heures	Mercatique : 55 heures																		
Documentation : 21 heures	L'entreprise dans son environnement : 53 heures																		
ESC : 62 heures	Gestion commerciale : 55 heures																		
Anglais : 63 heures	Techniques de vente : 65 heures																		
EPS : 52 heures	Techniques animalières : 63 heures																		
Mathématiques : 84 heures	Cadre réglementaire de la vente en animalerie : 50 heures 30																		
Physique-Chimie : 43 heures 30	MAP : 28 heures																		
Biologie : 67 heures	Activité alternance (tutorat, rcl, études) : 242 heures																		

	Informatique : 30 heures Enseignement à l'initiative de l'établissement : 63 heures
Modalités pédagogiques	<p><i>Nous travaillons les thématiques de cours grâce à des plans d'études réalisés par les stagiaires (études d'un thème en entreprise, mise en commun et confrontation des pratiques, puis construction du cours), TP, reportages, visites d'étude...</i></p> <p><i>Chaque stagiaire ou apprenti a un tuteur qui lui est attribué, et qui l'aidera dans sa démarche de recherche de stages voire de contrat, suivra l'évolution en entreprise, ainsi que les divers documents et travaux à fournir pour la formation et/ou le diplôme.</i></p> <p><i>De plus, la MFR dispose d'une salle informatique équipée de 25 postes, tous ayant accès à internet.</i></p>
Compétences / Capacités professionnelles visées	<i>Animer, gérer, vendre, lire, écrire, comprendre, communiquer</i>
Modalité d'acquisition de la certification	<p><u>Acquisition des compétences</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluations individuelles écrites, théoriques et pratiques en cours de formation - Evaluation et bilan au cours de la visite en entreprise - Bulletins / Relevé de notes - Epreuves CCF et terminales de l'examen Bac pro Technicien Conseil Vente en Animalerie <p><u>Evaluation de la perception de la formation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil - Bilan de stage - Entretien individuel (tutorat+ entretiens parents) - Bilan écrit individuel et oral collectif (intermédiaire et final) <p><u>Examen final : ministère de l'agriculture</u></p>
Durée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée à définir selon le positionnement ; ▪ Parcours complet 1 330 heures (soit 38 semaines) en cours (MFR) et 1225 heures à 2 219 heures (soit 35 à 65 semaines) en milieu professionnel ; ▪ Durée en AFST 80 heures ; ▪ Rythme d'alternance répondant et adapté aux exigences des professionnels.
Dates	<p><u>Dates</u> : Du 12/09/2019 au 04/07/2021</p> <p><u>Durée</u> : Cours : 38 semaines soit 1330 heures</p> <p>Entreprise : 35 semaines en stage (1225 heures) ou 65 semaines sous contrat (2219 heures)</p> <p><u>Rythme hebdomadaire</u> : Cours : 5 jours / semaine, soit 38 heures hebdomadaires</p> <p>Entreprise : 4 à 5 jours / semaine, soit de 28 à 35 heures hebdomadaire</p>

Lieu	<p>Maison Familiale Rurale de MORRE</p> <p>Accessible aux personnes en situation de Handicap</p> <p>11 rue des planches 25 660 MORRE</p> <p>@ : mfr.morre@mfr.asso.fr ou mfrmorre25@gmail.com</p> <p>☎ 03 81 81 33 14</p> <p>Site : www.mfrformation.com</p>
Coût par participant	<p>COÛT (La MFR n'est pas assujetti à la TVA)</p> <p>Frais de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Financement OPCO : 1330 heures*12.10 €= 16093 €
Responsable de l'action, Contact	<p>Lucille CHARLIER</p> <p>@ : lucille.charlier@mfr.asso.fr</p> <p>☎ : 03 81 81 33 14</p>
Formateurs, animateurs et intervenants	<p><u>Formateurs permanents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - BORDENER Stéphanie : Français, Documentation, Activité alternance - CHARLIER Lucille : Techniques de vente, EIE, Activité alternance - DE CASTRO Cécile : Biologie, Physique-Chimie, Activité alternance - EPENOY Frédéric, ESC, Gestion commerciale, Activité alternance - GARDIER Nadia : Maths, Activité alternance - JACQUET Lionel : Histoire, EPS, Activité alternance - JUNG Isabelle : Anglais, Activité alternance - LAMBERT Arnaud : Mercatique, Activité alternance - NZIENGUI Jean-Fidèle : Informatique, L'entreprise dans son environnement, Activité alternance - PELLETIER Jean-Baptiste : Mathématiques, Activité alternance - BLONDEAU Dominique : Connaissances liées à l'animal et son environnement, Techniques animalières, Cadre réglementaire de la vente en animalerie, MAP
Suivi de l'action	<p>Modalité de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Emargement par demi-journée des stagiaires et des formateurs pour les stagiaires en contrat ; ▪ Appel et validation de la présence des stagiaires par les formateurs pour les stagiaires n'ayant pas de contrat ; ▪ Cahier de texte (numérique accessible sur internet pour les stagiaires et leurs responsables légaux, ainsi que pour les formateurs) ▪ Carnet de liaison individuel complété par le stagiaire, le maître d'apprentissage et le responsable de formation ▪ Attestation de formation ▪ Enquête post-formation ▪ Entretiens individualisés
Evaluation de l'action	<p>Modalité d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluations écrites et orales ponctuelles ; ▪ Examens blancs écrits et oraux ; ▪ Examen officiel du Bac pro en mai/juin en fin de deuxième année.

	<p>Modalités complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une fiche d'évaluation en milieu professionnel chaque semestre ; ▪ Bilan semestriel sous la forme d'un questionnaire ;
<p>Passerelles et débouchés possibles</p>	<p>Débouchés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Vendeur conseil ○ Adjoint ou responsable de rayon ○ Technico-commercial auprès de structures en amont ou en aval de la filière professionnelle ○ Poursuite d'études supérieures (BTS ...) ou perfectionnement par le biais de certificats de spécialisation ○ Employé libre-service ○ Employé commercial <p>Passerelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Bac pro TCV Alimentation ○ Bac pro Métiers du commerce et de la vente
<p>Partenaires de la formation</p>	<div style="text-align: center;">  <p> RÉGION BOURGOGNE FRanche COMTÉ </p> <p> forco devient l'Opcommerce Opérateur de compétences </p> <p> <small>Liberté • Égalité • Fraternité</small> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE </p> <p> <small>ministère de l'éducation nationale</small> </p> <p> figip </p> </div>